

# Conditions Générales de Vente

Date : 01/11/2024

L'entreprise Habitat Nettoyage, immatriculée au Greffe de AMIENS sous le numéro 789165115 et dont le siège est situé 14 rue Maurice Ravel 80130 FRIVILLE ESCARBOTIN a une activité de Nettoyage courant des bâtiments.

## OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles l'Entreprise vend ses produits ou fournit ses services (ci-après, les « Produits ou Services », « Produits » ou « Services ») aux clients qui les achètent ou les souscrivent (ci-après, le « Client »). L'Entreprise se réserve le droit de modifier ou d'adapter les présentes CGV à tout moment. La version applicable des CGV est celle remise au Client par l'Entreprise au moment de l'achat des Produits ou Services. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées sans réserve avant de passer la commande.

## PRIX

Les Produits ou Services sont vendus aux prix en vigueur lors de la passation de la commande. Ceux-ci sont exprimés en euros. L'Entreprise se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

## COMMANDE ET MODALITÉS DE PAIEMENT

La commande se fait : - Par signature d'un devis - Tout déplacement pour la réalisation d'un devis entrainera une facturation de 25 euros TTC ( forfait déplacement ). Le forfait déplacement n'est pas prise en charge par l'avance immédiate de crédit d'impôt ou tout autres organismes, le client accepte ces conditions sans réserve. Le paiement des Services ou Produits est effectué sur facture par : - Chèque - Espèce - Carte bancaire - Virement bancaire - Avance immédiate de crédit d'impôt ( Urssaf ) ou tout autres organismes  
Reproduction interdite – tous droits réservés

## FACTURATION

Chaque commande fait l'objet d'une facture qui est adressée par mail ou lettre postale par l'Entreprise au Client en fin de prestation, Chaque facture devra être payée dans un délai de : • 30 jours à compter de la date d'émission de la facture pour les entreprises • Immédiatement à compter de la date d'émission de la facture pour les particuliers ne passant pas par l'avance immédiate de crédit d'impôt ou autres organismes • 15 jours à compter de la date d'émission de la facture pour les particuliers passant par l'avance immédiate de crédit d'impôt ou autres organismes. Le client s'engage à payer la totalité de la facture en cas de non acceptation de prise en charge l'avance immédiate de crédit d'impôt ou tout autres organismes

## RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement total ou partiel du montant indiqué sur la facture transmise par l'Entreprise, le Client s'expose à une pénalité de retard d'un montant égal à 1,5 fois le taux de

l'intérêt légal en vigueur au moment de la livraison des Produits ou Services. Cette pénalité court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. À cette pénalité de retard s'ajoute une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement, en application des articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce.

## **RECLAMATION SUITE A UNE PRESTATION EFFECTUEE**

En cas de réclamation du client envers l'entreprise, le client doit interrompre la prestation en contactant téléphoniquement Habitat Nettoyage au 07 56 95 94 80. La prestation doit être interrompue dans un délai maximum d'une heure après son début au delà le client sera redevable de la prestation dans son intégralité. Le client est informé que toutes réclamations ou recours ne pourra être pris en considération une fois l'intervention terminée.

## **RESPONSABILITÉ**

Le Client est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des Produits ou Services. La responsabilité de l'Entreprise est limitée aux dommages directs, et en toute hypothèse à un montant maximum du montant de la prestation. L'Entreprise ne saurait donc être tenue de verser de quelconques dommages-intérêts en cas d'éventuels dommages indirects subis par le Client tels que la perte de chance, la perte de chiffre d'affaires ou le manque à gagner.

## **MODIFICATION DU CONTRAT**

Tout modification, résiliation ou abandon de l'une quelconque des clauses des présentes CGV ne sera valable qu'après accord écrit et signé entre l'Entreprise et le Client.

## **VALIDITE D'UN DEVIS ACCEPTE**

Un devis accepté à une durée de validité de 15 jours.

## **LES SERVICES**

Les Services sont effectuée au domicile du Client. Le Client s'engage à communiquer à l'Entreprise toutes les informations nécessaires sur la localisation de son domicile et à tout mettre en œuvre pour permettre à l'Entreprise d'effectuer les prestations au domicile.

## **ACCES AUX LIEUX D'INTERVENTIONS PAR L'INTERMEDIAIRE D'UNE BOITE A CLE**

Le client s'engage à changer le code de la boîte à clé une fois la prestation terminée. Le client ne pourra engager de poursuites envers l'entreprise une fois la prestation terminée.

## **LES FOURNITURES**

Le matériel nécessaire à la réalisation des prestations est pris en charge par le client pour les forfaits sans fourniture. Le matériel nécessaire à la réalisation des prestations est pris en charge par l'entreprise pour les forfaits avec fourniture. Pour les forfaits sans fourniture, le client s'engage à mettre à disposition de l'entreprise tous les moyens nécessaires à la bonne exécution de sa mission. Dans le cas contraire l'entreprise ne pourra être tenue responsable. Les consommations d'eau et d'électricité nécessaires à la réalisation des prestations restent à la charge du Client.

## **REPORT ET ANNULATION**

Le Client peut reporter ou annuler les prestations dans un délai de 24 heures avant la date de prestation prévue, sans frais. Le Client informe l'Entreprise de sa demande de report ou d'annulation par mail à l'adresse [habitatnettoyage80@gmail.com](mailto:habitatnettoyage80@gmail.com) ou par téléphone au 0756959480. Au-delà du délais de 24 heures, l'Entreprise se réserve le droit de facturer 50 % du tarif prévu des prestations au client.

## **DONNEES PERSONNELLES**

L'Entreprise sera amenée à collecter des données personnelles afin de fournir les Produits ou Services commandés par le Client. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (dit RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, Reproduction interdite – tous droits réservés de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Il lui suffit d'écrire par mail à l'adresse suivante : [habitatnettoyage80@gmail.com](mailto:habitatnettoyage80@gmail.com) en indiquant ses nom, prénom, mail et adresse postale et de préciser l'objet de sa demande. Les données nominatives demandées au Client sont notamment nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. Le Client dispose du droit d'introduire une réclamation à l'encontre de la société devant la CNIL. Nous retenons vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire pour fournir le Service ou le Produit et exécuter les obligations que vous nous avez demandées, ou à d'autres fins essentielles telles que le respect de nos obligations légales. En outre, l'Entreprise s'engage à se conformer aux règles en vigueur, notamment le règlement RGPD, dans le traitement des données personnelles du Client.

## **FORCE MAJEURE**

L'Entreprise ne peut être tenue pour responsable de l'inexécution de ses obligations contractuelles dans les conditions prévues par les présentes CGV dans l'hypothèse de la survenance d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil. Outre les cas fortuits définis par la jurisprudence des tribunaux français, toute situation où l'exécution des obligations contractuelles est retardée ou empêchée, notamment mais sans limitation les conflits sociaux, interventions des autorités, catastrophes naturelles, épidémie, incendies, dégâts de eaux, interruption du réseau électrique ou de télécommunications, décisions administratives, sont considérées comme des cas fortuits ou des cas de force majeure indépendants de la volonté de l'Entreprise et sa responsabilité ne pourra être engagée.

## **DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE**

Les présentes CGV sont régies par la loi française. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolu à l'amiable entre l'Entreprise et le Client, seront soumis aux tribunaux du ressort de la ville du lieu de l'établissement principal de l'Entreprise dans les conditions de droit commun.